



# LE BUDGET 2018

## FONCTIONNE EN VOTRE FAVEUR



La Colombie-Britannique vit une ère de prospérité. L'économie solide de la province affiche un niveau record de croissance de l'emploi. Mais les indices de croissance élevée ne disent pas toute la vérité. Les citoyens ne profitent pas tous de manière égale de cet essor et les temps ont changé.

Le budget 2018 est un budget qui fonctionne en votre faveur. Il rend le coût de la vie plus abordable et permet l'accès aux services sur lesquels les gens comptent.

Le programme conçu par la province encadre les services de garde d'enfants pour les mettre davantage à la portée de dizaines de milliers de familles. Cela se traduit par des démarches audacieuses visant à promouvoir l'accès à la propriété, notamment grâce à l'imposition d'une nouvelle taxe applicable aux spéculateurs immobiliers étrangers et locaux, à une hausse du niveau d'investissement sans précédent dans l'offre de logements et à l'élaboration de mesures permettant de supprimer les échappatoires fiscaux et le blanchiment d'argent dans notre marché immobilier.

Les budgets consistent à faire des choix et le budget 2018 donne la priorité aux personnes. Il consiste à investir dans l'éducation et la formation afin que les compétences des travailleurs génèrent des emplois bien rémunérés. Il consiste aussi à allouer l'investissement en capital le plus élevé de toute l'histoire de la province à la construction des infrastructures critiques qui sont à la base d'une croissance économique durable.

Une économie qui fonctionne bien pour tous va de pair avec un budget favorable à tous. Le budget 2018 contribue à faire progresser la population parce que nous croyons que tous les Britanno-Colombiens devraient avoir la possibilité d'atteindre leur plein potentiel.

L'HONORABLE CAROLE JAMES  
MINISTRE DES FINANCES ET VICE-PREMIÈRE MINISTRE

# UNE CAPACITÉ DE LOGEMENT POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le budget 2018 présente le premier **programme exhaustif en matière de logement** de la Colombie-Britannique qui vise à éradiquer la spéculation, à réduire la demande, à augmenter l'offre de logements et à mieux assurer la sécurité des locataires.

Notre programme commencera par faire face aux défis que présente la situation du logement en Colombie-Britannique en apportant des changements fiscaux ciblés, y compris :

- » Créer une taxe sur la spéculation qui s'appliquera aux responsables de la distorsion du marché immobilier en Colombie-Britannique. La taxe ciblera les spéculateurs étrangers et locaux qui ne partagent pas le fardeau fiscal au même titre que les Canadiens, y compris les locataires dont les logements ne sont pas occupés et cela inclut les familles satellites.
- » Augmenter la taxe pour les acheteurs étrangers et étendre son application fera en sorte que ceux-ci assumeront leur part du paiement pour la qualité de vie élevée dont ils jouissent quand ils s'installent dans la province.
- » Stabiliser le marché immobilier en haussant la taxe relative au transfert de biens immobiliers et la taxe scolaire pour les propriétaires les plus fortunés qui achètent ou possèdent des propriétés dont la valeur est supérieure à trois millions de dollars.
- » Prendre des mesures pour réduire la fraude fiscale et supprimer les échappatoires. Nous renforçons les pouvoirs coercitifs et d'audit des administrateurs fiscaux afin de contribuer à combler les lacunes en matière d'information et à assurer la conformité fiscale.
  - Faire en sorte de réduire l'incidence de la pratique qui consiste à conclure la pré-vente de logements en copropriété pour servir d'évasion fiscale.
  - Mettre fin au phénomène de la « propriété occulte ».
  - Renforcer les pouvoirs coercitifs et d'audit sur le plan provincial.

Notre programme en matière de logement comprend des mesures qui visent à faire correspondre la construction aux besoins de la population et à mieux assurer la sécurité des locataires, y compris :

- » Investir plus de six milliards de dollars sur une période de 10 ans pour des logements à prix raisonnable, y compris des résidences pour les jeunes familles, les personnes âgées, les femmes et les enfants qui fuient la violence domestique et les étudiants. Il s'agit du plus important investissement immobilier jamais réalisé en Colombie-Britannique.
- » Augmenter les prestations d'aide au revenu versées aux familles à faible revenu et les prestations versées aux personnes âgées, respectivement de 800 \$ et de 930 \$ en moyenne par année, dans le cadre de l'aide au loyer, ce qui aura pour effet de rendre le coût du loyer plus abordable pour plus de 35 000 ménages.

- » Augmenter les mesures de soutien aux locataires, renforcer le droit locatif, rénover les logements à coût modique existants et optimiser les protections accordées aux propriétaires de maisons usinées.
- » Créer un nouveau « Carrefour du logement » par le relais de BC Housing, ce qui permettrait de former des partenariats et de construire des résidences à coût modique dans les régions où le besoin est le plus criant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le site à l'adresse :

[www.bcbudget.gov.bc.ca](http://www.bcbudget.gov.bc.ca) (page uniquement en anglais)

## TAXES IMPOSÉES AUX SPÉCULATEURS ET AUX ACHETEURS ÉTRANGERS



**TAXE SUR LA SPÉCULATION.** Une nouvelle taxe s'applique aux spéculateurs étrangers et locaux. Elle s'appliquera à la région métropolitaine de Vancouver, à la vallée du Fraser, au district régional de la capitale, au district régional de Nanaimo ainsi qu'aux municipalités de Kelowna et de Kelowna Ouest.

**TAXE IMPOSÉE AUX ACHETEURS ÉTRANGERS.** La taxe passera de 15 à 20 % le 21 février 2018. Elle continuera de s'appliquer à la région métropolitaine de Vancouver et s'étendra à la vallée du Fraser et aux districts régionaux d'Okanagan-Centre, de la capitale et de Nanaimo.

# SERVICES DE GARDE D'ENFANTS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Il s'avère très difficile de trouver des services de garde d'enfants à coût raisonnable et de qualité au sein des collectivités. Les entreprises éprouvent des difficultés à recruter et à conserver leur main-d'œuvre parce que les parents n'ont personne pour veiller sur leurs enfants pendant leur absence. Les services de garde d'enfants à coût raisonnable sont avantageux pour les familles et notre économie. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le site à l'adresse : [www.bcbudget.gov.bc.ca](http://www.bcbudget.gov.bc.ca) (page uniquement en anglais)

## LE BUDGET 2018 INVESTIT PLUS D'UNMILLIARD DE DOLLARS SUR TROIS ANS DANS L'APPRENTISSAGE ET LA GARDE DES JEUNES ENFANTS.

Le gouvernement de la province élabore en ce moment son propre programme universel pour contribuer à l'édification d'un système de garde d'enfants de qualité qui sera tout à la fois abordable et accessible. Le programme prévoit, entre autres :

- » De nouvelles prestations, dont le montant d'aide atteindra 1 250 \$ par mois en 2020, seront accordées à 86 000 familles de la province pour leur permettre d'avoir accès à des services de garde d'enfants à coût raisonnable.
- » À partir du 1<sup>er</sup> avril 2018, un nouveau programme de réduction des frais de garde d'enfants sera offert à 50 000 familles. Les parents dont les enfants recourent aux services agréés participants seront admissibles aux rabais suivants :
  - un montant maximum de 350 \$ par mois pour des services offerts aux groupes de nourrissons et de tout-petits;
  - un montant maximum de 200 \$ par mois pour des services offerts aux nourrissons et aux tout-petits en milieu familial;
  - un montant maximum de 100 \$ par mois pour des services offerts aux groupes d'enfants de 3 à 5 ans;
  - un montant maximum de 60 \$ par mois pour des services offerts aux enfants de 3 à 5 ans en milieu familial;
- » Plus de 22 000 nouvelles places en garderie agréée dans l'ensemble de la province et des incitatifs visant à favoriser l'offre de services de garde au-delà des heures de travail régulières par des fournisseurs de service agréés.
- » Augmenter le nombre d'éducatrices de la petite enfance afin de répondre à la demande croissante et aux normes de qualité plus exigeantes.



### PARENT SEUL AVEC UN NOURRISSON

*Salaire maximum  
de 45 000 \$*

**VERSEMENT : 1 250 \$ PAR MOIS**

#### ÉCONOMIES LIÉES À LA GARDE D'ENFANTS EN C.-B. :

- » 350 \$ dans le cadre du programme de réduction des frais de garde d'enfants
- » 900 \$ dans le cadre de la Prestation pour les services de garde d'enfants à coût raisonnable

Montant total des prestations liées à la garde d'enfants en C.-B. : **1 250 \$**

Coût des services de garde d'enfants agréés, à partir de septembre 2018 :

**0 \$** par mois



### FAMILLE BIPARENTALE AVEC UN NOURRISSON ET UN TOUT-PETIT DE TROIS ANS

*Salaire de 74 000 \$*

**VERSEMENT : 2 050 \$ PAR MOIS**

#### ÉCONOMIES LIÉES À LA GARDE D'ENFANTS EN C.-B. :

- » 450 \$ dans le cadre du programme de réduction des frais de garde d'enfants
- » 1 492,40 \$ dans le cadre de la prestation pour les services de garde d'enfants à coût raisonnable

Montant total des prestations liées à la garde d'enfants en C.-B. : **1 942,40 \$**

Coût estimatif des services de garde d'enfants agréés à partir de 2020 :

**107,60 \$** par mois

# RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE

Notre vision consiste à favoriser une économie qui fonctionne en faveur de tous. Pour ce faire, nous commençons donc par l'élaboration d'un budget qui fonctionne à l'avantage de la population.

Dans la mise à jour du budget de septembre 2017, nous avons pris des mesures importantes pour rendre la vie plus abordable en investissant dans des secteurs comme le logement à prix modique, en augmentant l'aide au revenu et les taux des prestations d'aide sociale et en présentant un programme visant l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ de l'heure. Grâce au budget 2018, les choix que nous faisons fonctionnent en faveur de la population de notre province.

## ÉLIMINATION DES TAUX DE PRIME DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE [MEDICAL SERVICES PLAN (MSP)]

» Les taux de prime du régime d'assurance maladie sont coupés de moitié depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cela a permis aux particuliers d'économiser jusqu'à 450 \$ par année et aux familles jusqu'à 900 \$ par année. Nous annonçons dans le cadre du budget 2018 l'**élimination des TAUX DE PRIME DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE** qui entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les primes MSP sont régressives, inéquitables et difficiles à gérer. Les Britanno-Colombiens sont les seuls Canadiens qui ont à payer ces frais élevés. Compte tenu de la réduction de 50 %, l'élimination complète des taux de prime du régime d'assurance maladie permettra aux particuliers d'économiser jusqu'à 900 \$ par an et aux familles jusqu'à 1 800 \$ par an.

- Afin d'aider à financer l'élimination des taux de prime du régime d'assurance maladie, nous instaurons un impôt-santé des employeurs.
- Les petites entreprises dont la masse salariale est inférieure à 500 000 \$ ne paieront aucun impôt-santé des employeurs.
- Les entreprises dont la masse salariale se situe entre 500 000 \$ et 1,5 million de dollars bénéficieront d'un taux réduit.
- Les entreprises dont la masse salariale dépasse 1,5 million de dollars paieront le taux complet de 1,95 %.



## ÉLIMINATION COMPLÈTE

## DES TAUX DE PRIME DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

En vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020



**FAMILLE BIPARENTALE AVEC DEUX ENFANTS**

**TAUX DE PRIME ENTIER : 1 800 \$ PAR ANNÉE**

Coût une fois **LES TAUX DE PRIME DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE COMPLÈTEMENT ÉLIMINÉS** (en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020) :

**0 \$** par mois



**PARTICULIERS**

**TAUX DE PRIME ENTIER : 900 \$ PAR ANNÉE**

Coût une fois **LES TAUX DE PRIME DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE COMPLÈTEMENT ÉLIMINÉS** (en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020) :

**0 \$** par mois

## TRAVERSIERS DE LA C.-B.

Le budget 2018 respecte l'engagement du gouvernement de rendre l'utilisation des traversiers plus abordable. Le coût des traversiers a grimpé en flèche, ce qui désavantage nettement les communautés côtières et se traduit par un fardeau coûteux et injuste à leur égard. Les entreprises qui utilisent les services des traversiers pour le transport de marchandises sont également durement touchées.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous appliquons les mesures suivantes :

- » Le gel des frais des traversiers sur les trois plus importants itinéraires;
- » La réduction des frais des traversiers sur les courts itinéraires;
- » Le retour du tarif réduit de 100 % pour les passagers du troisième âge tous les lundis et jeudis.

Les traversiers de la province font partie de notre réseau routier et, à ce titre, ils doivent être abordables.



- » **Plus de 100 000 personnes** ayant droit aux prestations d'aide sociale se verront accorder la restauration de leur **laissez-passer gratuit pour l'autobus ou de leur supplément mensuel de transport**. Le déplacement au sein de leurs communautés et l'accès aux services dont ils ont besoin seront facilités tout en étant beaucoup plus abordables grâce à un investissement de 214 millions de dollars sur trois ans.
- » Nous nous efforçons d'améliorer l'équité pour les contribuables en C.-B. Dès le 1<sup>er</sup> avril 2018, nous **augmenterons la taxe de vente provinciale sur les véhicules de luxe**, et nous utiliserons les revenus afin d'aider à mieux desservir les Britanno-Colombiens.

## RÉDUCTION DU COÛT DES MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

- » Personne ne devrait avoir à choisir entre payer ses médicaments ou sa nourriture. Pour un grand nombre de personnes, le coût des médicaments d'ordonnance et des fournitures médicales vient sérieusement grever le budget du ménage. L'investissement de 105 millions de dollars dans le régime **FAIR PHARMACARE** permettra d'élargir la portée de la couverture à 240 000 familles de la province.
- » Toutes les familles dont le revenu net par ménage est inférieur à 45 000 \$ bénéficieront de cet investissement.
- » Les montants admis en déduction seront également éliminés en totalité pour les familles dont le revenu net annuel se situe entre 15 000 et 30 000 \$.



## 240 000 FAMILLES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE EN BÉNÉFICIERONT



### MONTANTS ADMIS EN DÉDUCTION ÉLIMINÉS

- » Les familles dont le revenu net annuel est inférieur à 30 000 \$.

### MONTANTS ADMIS EN DÉDUCTION RÉDUITS

- » Les familles dont le revenu net annuel est inférieur à 45 000 \$.

## PRESTATION DE SERVICES AUXQUELS LES CONTRIBUABLES S'ATTENDENT

Les Britanno-Colombiens sont en droit de s'attendre à recevoir les services qu'ils méritent. Qu'il s'agisse d'assurer la prestation de soins de santé à un être cher, de veiller à l'éducation des enfants ou de maintenir la sécurité au sein des collectivités, l'accès à des services de qualité doit être garanti. Des services de qualité peuvent faire la différence entre obtenir le soutien nécessaire pour remédier à ses problèmes de toxicomanie ou de santé mentale ou souffrir en solitaire. Ils peuvent également faire la différence entre recevoir de l'aide pour apprendre à parler l'anglais et à s'intégrer à la communauté ou se débrouiller tout seul et s'isoler.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons immédiatement entrepris les démarches annoncées dans la mise à jour du budget 2017 afin d'améliorer les services et de prendre en charge certains des besoins personnels les plus pressants de la population. Dans le cadre du budget 2018, nous continuons d'investir dans des services fiables et de qualité dont elle a besoin.

- » Un trop grand nombre de familles britanno-colombiennes sont affectées par la perte d'un être cher en raison de la crise des surdoses que connaît la province. Les intervenants de première ligne, les professionnels en soins de la santé et les organismes communautaires font tout ce qu'ils peuvent pour remédier à la situation, mais il est clair qu'ils ont besoin d'aide. C'est pourquoi votre gouvernement a créé, l'année dernière, un ministère autonome, le **Ministry of Mental Health and Addictions (ministère de la Santé mentale et de la Toxicomanie)**, qui a investi 322 millions de dollars pour les trois prochaines années. La province se concentrait sur les services d'intervention en cas d'urgence et nous l'aidons cette année à migrer vers une approche davantage intégrée, proactive et préventive qui aide les gens à obtenir de l'aide au moment et où ils en ont besoin.
- » En septembre, nous avons éliminé les frais de scolarité pour les jeunes autrefois pris en charge, ainsi que pour les étudiants adultes et les apprenants de l'anglais comme langue seconde. Comme nous avons promis d'aider les jeunes qui sont pris en charge, le budget 2018 fournit 30 millions de dollars afin d'augmenter le soutien financier dans le cadre du programme **Agreements with Young Adults (Ententes avec de jeunes adultes)**. Ce programme est essentiel à un grand nombre de nos jeunes dont le critère de l'âge ne correspond plus à nos programmes de soins : nous les aidons à payer leur loyer ainsi que leurs emplettes à l'épicerie et nous leur prodiguons des conseils en ce qui a trait à leur choix de carrière. Ce soutien aidera plus de 800 jeunes autrefois pris en charge.
- » Nous prenons des mesures pour vous offrir les soins de santé dont vous avez besoin. C'est pourquoi nous investissons 150 millions de dollars sur trois ans afin **d'étendre la couverture des fournisseurs de soins primaires** et de permettre à d'autres personnes, mal servies par le système de soins, d'être prises en charge par une équipe de soignants.

» Les personnes âgées méritent d'avoir une vie bien remplie, sans avoir à se préoccuper du coût du logement ou de la qualité des soins qu'ils reçoivent dans les résidences assistées. Le budget 2018 vise à répondre aux besoins suivants des personnes âgées :

- Nos quelque 22 000 aînés ayant un faible revenu bénéficieront d'investissements dans le programme de subventions aux logements locatifs, appelé SAFER – **SHELTER AID FOR ELDERLY RENTERS (AIDE AU LOGEMENT POUR LES LOCATAIRES ÂGÉS)**. Cet investissement de 58 millions de dollars sur trois ans viendra augmenter le montant attribué au récipiendaire du programme de 930 \$ en moyenne par année.
- Un investissement de 548 millions de dollars sur trois ans se traduira par de meilleurs soins en résidence pour les personnes âgées et **UNE ÉQUIPE DE SOUTIEN COMPÉTENTE COMPTANT PLUS DE PERSONNEL** dans les résidences assistées. Ainsi, nos personnes âgées, nos parents et nos grands-parents seront traités avec dignité et respect.



» Dans la mise à jour du budget 2017, nous avons investi en éducation un montant à ce jour inégal afin d'offrir aux enfants les locaux dont ils ont besoin pour bien réussir. À ce titre, le budget 2018 continue d'investir dans ce secteur avec une enveloppe de 72 millions de dollars dédiée à l'embauche de nouveaux enseignants de sorte que le nombre final d'effectifs ajoutés dans le cadre du **CLASSROOM ENHANCEMENT FUND (FONDS D'AMÉLIORATION DE LA CLASSE)** atteint maintenant 3 700. Nos écoles profiteront de l'injection de 2 milliards de dollars sur trois ans qui aideront à maintenir, à remplacer, à rénover ou à **agrandir les écoles** dans l'ensemble de la province.



**+ 3 700**

**NOUVEAUX ENSEIGNANTS**

## LES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA RÉCONCILIATION

- » La Colombie-Britannique s'est engagée à collaborer avec les Autochtones pour préparer le chemin vers une véritable réconciliation qui sera durable. Une réconciliation que nos engagements pris dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones ont consacrée.

Chaque ministère s'est vu confié la responsabilité d'adopter la Déclaration et de la mettre en œuvre. Aborder la réconciliation relève d'une responsabilité commune à tous et, à ce titre, le budget 2018 propose les premières mesures sur cette voie.

- » Notre province abonde en merveilles naturelles et, pendant des générations, les parcs et les terrains de camping de la C.-B. ont été la destination préférée des familles et des touristes.

- Dans le souci de conserver ces traditions, nous consacrerons 5 millions de dollars sur trois ans afin d'agrandir la superficie allouée **AUX PARCS ET AUX TERRAINS DE CAMPING DE LA C.-B.**



- Le budget 2018 prévoit également **PROTÉGER LA FAUNE DE LA C.-B.** grâce à un investissement de 14 millions de dollars sur trois ans visant à dynamiser l'initiative de gestion de la faune.



- Un montant de 9 millions de dollars pour éponger les pertes d'exploitation du **SERVICE DES AGENTS DE CONSERVATION.**



Un montant d'investissement sans précédent de **50 MILLIONS DE DOLLARS** afin de soutenir les collectivités autochtones dans leurs efforts de revitaliser leurs **LIENS AVEC LES LANGUES AUTOCHTONES**



Un investissement en collaboration avec les **INDIGENOUS HOUSING SOCIETIES AND FIRST NATIONS (SOCIÉTÉS DE LOGEMENT AUTOCHTONES ET DES PREMIÈRES NATIONS)** de **158 MILLIONS DE DOLLARS** sera utilisé pour construire et entretenir 1 750 habitations afin de répondre aux besoins en matière de logement des peuples autochtones



Un montant de **6 MILLIONS DE DOLLARS** sur trois ans sera versé aux **CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES**, afin d'appuyer le financement stable d'activités continues qui visent l'action sociale en faveur des Autochtones vivant dans les réserves et hors réserves



Un investissement de **16 MILLIONS DE DOLLARS** sur deux ans dans la Régie de la santé des Premières Nations afin d'appuyer **LE BIEN ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE** au sein des communautés autochtones



Un investissement dans la mise en application élargie du **PROGRAMME BON DÉPART**, tant dans les réserves que hors réserves, en collaboration avec le gouvernement fédéral



Un investissement de **30 MILLIONS DE DOLLARS** répartis sur trois ans pour le **INDIGENOUS SKILLS TRAINING DEVELOPMENT FUND (FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES AUTOCHTONES)**, qui œuvre au soutien de programmes tels que l'alphabétisation numérique et la formation en sécurité



La création d'un nouveau **PROGRAMME DE DROIT AUTOCHTONE** à l'Université de Victoria

# BÂTIR UNE ÉCONOMIE FORTE ET DURABLE

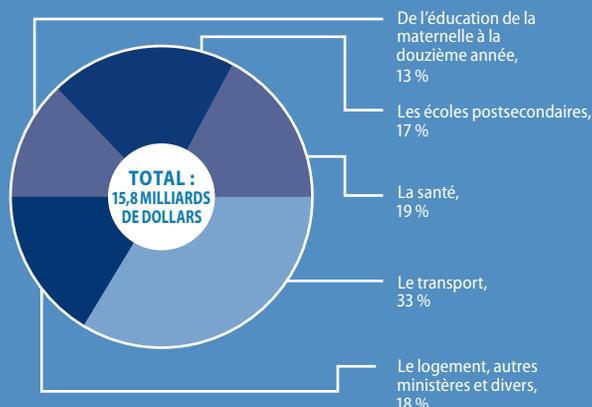
Votre gouvernement s'efforce de bâtir une économie forte dans chaque coin de la province, de manière à ce que les petites entreprises puissent prospérer, les travailleurs aient des emplois bien rémunérés et chaque personne atteigne son plein potentiel. La Colombie-Britannique, chef de file économique au Canada, est reconnue pour sa stabilité fiscale et sa cote de crédit triple A. En 2017, l'emploi a connu une croissance plus rapide qu'à nul autre endroit au Canada et les ventes au détail, les mises en chantier et les exportations ont dépassé toutes les attentes.

Dans le cadre de la mise à jour du budget 2017, nous avons immédiatement aidé les entreprises en réduisant le taux d'imposition des petites entreprises et la taxe de vente provinciale sur l'électricité consommée par les entreprises.

Le budget 2018 continue de soutenir les entreprises en investissant dans les personnes qui contribuent positivement à l'économie de la province.

- » Les **investissements de capitaux** appuient notre économie forte en fournissant des emplois dans le secteur de la construction et des infrastructures indispensables dans nos collectivités. La construction d'écoles, de routes, de structures sanitaires, d'établissements d'enseignement postsecondaire ainsi que d'autres investissements soutiendront plus de **50 000 emplois directs et indirects** pendant les activités liées à la construction.  
Par exemple :
  - Le remplacement du pont Pattullo par un pont à quatre voies.
  - Le remplacement du bâtiment de l'école secondaire Handsworth à Vancouver Nord.
  - La collaboration avec des établissements d'enseignement postsecondaire afin de procurer 5 000 places dans de nouveaux logements pour étudiants sur les campus.
- » **Investir dans la formation professionnelle** veut dire investir dans les personnes qui stimulent la croissance économique :
  - Injecter 19 millions de dollars tous les ans pour donner des chances d'emploi égales à tous en rétablissant la scolarité gratuite en Éducation de base des adultes et pour les cours d'anglais langue-seconde.
  - Stimuler les milieux des sciences informatiques, de la technologie de l'information et du génie grâce à un investissement de 11 millions de dollars dans les collèges, les universités et les écoles professionnelles
  - Investir presque 9 millions pour aider les nouveaux arrivants à s'adapter à notre province.

» Nous visons à faire l'investissement en capital le plus élevé de toute l'histoire de la province. Les dépenses totales en immobilisations dans les écoles, les hôpitaux, les établissements postsecondaires, les routes et les ponts atteignent 15,8 milliards de dollars sur une période de trois ans.



- » Le secteur agricole de la province exporte dans tout le pays et dans le monde entier, ce qui crée des emplois et contribue à fortifier notre économie. Le budget 2018 prévoit l'investissement de 29 millions de dollars sur trois ans dans le **programme Grow BC, Feed BC, Buy BC** afin d'élargir les efforts de commercialisation locale et d'améliorer la reconnaissance de marque des produits de la Colombie-Britannique outremer.
- » La saison des feux de forêt en 2017 a été sans précédent : 65 000 résidents ont dû être déplacés. Afin d'encourager les entreprises et les communautés qui ont été touchées par les incendies, nous investissons un montant supplémentaire de 72 millions de dollars dans la résilience et le relèvement communautaire, ainsi que dans le développement rural.

Le budget est équilibré et nous avons en main un plan financier prudent. Nos investissements historiques dans les personnes et les services appuient une économie forte et en croissance.

Le budget 2018 affiche un excédent projeté de 219 millions de dollars ainsi que plusieurs niveaux de prudence grâce à une indemnité de prévoyance de 350 millions de dollars et à des contingences permettant de parer aux imprévus de 550 millions de dollars en 2018-2019.

## POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Détails du budget 2018 : [www.bcbudget.ca](http://www.bcbudget.ca)  
Ministre des Finances : [www.gov.bc.ca/fin](http://www.gov.bc.ca/fin)

Ce document, imprimé sur du papier sans chlore élémentaire, contient des fibres recyclées et il est recyclable à 100 %. La production de ce document a respecté les meilleures pratiques de conservation. Veuillez réduire, réutiliser et recycler.